



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations

Question écrite n° 50978

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge Mme la ministre du logement sur le système d'octroi de subventions aux associations et fondations dans ses services. Elle aimerait connaître le montant total versé en 2008, le nombre de bénéficiaires, les critères d'attribution ainsi que la démarche éventuelle d'évaluation des résultats des organismes ainsi subventionnés sur les crédits de son ministère.

Texte de la réponse

L'État apporte, chaque année, son soutien financier à l'ANIL Agence nationale pour l'information sur le logement), aux ADIL (agences départementales d'information sur le logement) ainsi qu'à 30 fédérations ou associations qui concourent, sur le plan national, à la mise en oeuvre des politiques du logement. Un comité constitué au sein de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) sélectionne les associations et fédérations bénéficiaires de subventions en fonction de critères d'attribution et d'évaluation. Sont en particulier appréciées : l'action de ces associations en faveur de l'insertion par le logement des personnes défavorisées, leur action en faveur du logement des personnes handicapées, leur participation à la défense des droits des locataires, la qualité de l'information sur les mesures d'accès au logement ou à la propriété qu'elles sont susceptibles de délivrer, notamment au profit des publics fragiles ou en difficulté. Cette démarche s'inscrit dans le souci de clarifier et de sécuriser le cadre des relations financières entre le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et les associations ou fédérations concernées. Une convention d'objectifs pluriannuelle a été signée avec quasiment toutes les associations concernées. Le montant global des subventions versées en 2008 était de 8 412 057 EUR.

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50978

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 21 décembre 2010

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5270

Réponse publiée le : 28 décembre 2010, page 13984